La lettre du secrétaire général

Nous sommes le seul syndicat à porter
un **projet global pour tous les ITPE**

Enfin, la porte s'entrouvre à nouveau...

Dans le contexte actuel, la victoire passera
par **la mobilisation de toutes et tous** !

Chères et chers collègues, camarades,

S'est tenue le 10 juillet dernier avec la DRH **la première réunion sur le statut des ITPE depuis une décennie.** Tout d'abord, nous pouvons collectivement nous **réjouir** que le **sujet du statut des ITPE revienne sur la table**, après des années de mépris et de régression où l'administration considérait que les ingénieurs ne servaient à rien et étaient des personnels administratifs comme les autres.

La DRH a choisi d'inviter tous les syndicats à cette réunion. Ce n'était pas notre attente et de ce fait, une grande partie des interventions ont porté sur tout, sauf sur le statut des ITPE. Nous le déplorons et avons appelé à ce que le cycle de discussions futures portent bien sur les sujets d'**ingénierie publique**, les **métiers des ingénieurs** au sein de la fonction publique de l'État et sur **le statut des ingénieurs des travaux publics de l'État**.

Lettre du secrétaire général n°281 A diffuser à tous les ITPE

Un projet clair du SNITPECT

… à la différence de tous les autres

Lors de cette réunion, le **SNITPECT a porté un projet clair**, projet qui s'appuie sur les **réflexions de fond** menées **depuis de nombreuses années** :

• La **reconstruction d'une ingénierie publique indispensable** pour que l'État retrouve des **moyens d'agir concrètement**, notamment dans le cadre de la toujours plus pressante transition écologique;

• Une modernisation du statut, afin de **faciliter la PNA** partout où cela est possible, et afin d'avoir enfin un **véritable troisième grade,** bien loin de l'usine à gaz qu'est la hors-classe.

• Un **changement et une rehausse des grilles**, de manière à ce que ce projet **bénéficie à tous** les ingénieurs **quel que soit leur stade de carrière**,

• La **reconnaissance des métiers techniques, de leurs spécificités et de leur expertise**, métiers techniques qui vont bien au-delà des seuls ITPE.

Les propositions initiales de la DRH étaient hélas moins ambitieuses :

• Un toilettage statutaire minime. La majeure partie de la réunion a été occupée par l'élaboration d'un calendrier de travail sur ce toilettage statutaire.

• Réévaluation quelques euros au-dessus du SMIC des indices des élèves ingénieurs. Nous avons de longue date alerté l'administration sur ce sujet : nous prenons cette avancée, aussi minime soit-elle, mais cela est loin de constituer un solde de tout compte sur la grille.

Enfin, alors même que cette réunion s'est tenue suite à nos efforts pour remettre les sujets statutaires sur la table, la DRH avait fait le choix de convoquer l'intégralité des syndicats ministériels à cette réunion, indépendamment de leur représentativité chez les ITPE. Organisations qui sont souvent arrivées sans projet clair pour le corps, et avec des propositions dont la cohérence et l'intérêt pour les ITPE n'a pas toujours sauté aux yeux :

• Promotion des Techniciens de l'Environnement chez les ITPE au lieu des IAE,

• Ouverture de l'ICTPE aux attachés,

• Alignement total des ITPE sur les modalités de gestion des attachés,

• Diminution de la part du recrutement via l'ENTPE,

• Des sujets touchant à la promotion des TSDD (qu'on aime beaucoup, mais qui méritent leur propre réunion !)

Nous regrettons d'avoir vu ainsi la première réunion consacrée aux ITPE depuis dix ans partir un peu dans tous les sens avec des **revendications** qui semblent plus faites pour **contenter d'autres corps que pour traiter réellement du sujet des ITPE.**
Nous espérons que les **réunions ultérieures soient davantage centrées sur le sujet de la réunion**.

Lettre du secrétaire général n°281 A diffuser à tous les ITPE

Une porte entrouverte

… à ouvrir complètement

Pour autant, les discussions ont vite fait apparaître le problème suivant : même si l'administration n'a **pas manifesté de mauvaise volonté flagrante**, elle nous a clairement fait comprendre qu'elle considère n'avoir **pas les coudées franches** pour engager une réforme statutaire ambitieuse, **faute de mandat politique et d'enveloppe financière**.

Or, hasard du calendrier, **le même jour** se tenait une réunion à la DGAFP pour examiner le **nouveau statut des ingénieurs de l'État** (les corps de débouché de l'X), qui vise entre autres à **aligner les grilles de ces ingénieurs, dont les ingénieurs des ponts, sur celle des administrateurs de l'État.**

Avec une petite fourberie technique comme seule la comptabilité publique en a le secret : la réforme doit prendre effet au 1er décembre 2025, autrement dit son impact sur les mesures catégorielles 2025 est minime (un seul mois où le salaire sera augmenté), mais cette revalorisation est à compter de 2026 considérée comme **acquise** dans la masse salariale, puisque réalisée en 2025. Joli tour de passe-passe qui **démontre que lorsqu'on veut revaloriser très substantiellement un corps, on le peut tout à fait,** indépendamment de tout le mélodrame qu'on nous raconte sur les finances publiques.

Ces nouvelles-là nous indiquent donc une feuille de route très claire :
1) Nous pouvons donc **tout à fait obtenir un nouveau projet statutaire**, qui revalorise notablement toutes les grilles, et dont tous les ITPE bénéficieront, quel que soit leur avancement de carrière.

2) **Il nous appartient donc de nous mobiliser** pour obtenir un soutien politique de nos ministres de tutelle et de la fonction publique afin que leurs administrations acceptent de jouer le jeu.

Cette réforme statutaire est bien sûr un élément incontournable dans le projet dont la France a besoin : **restaurer une ingénierie publique capable de rendre à la puissance publique ses capacités à agir concrètement**.

Cher camarade, cher collègue, je te souhaite un très bon été et je te donne rendez-vous à la rentrée, où notre commission exécutive se réunira les 18 et 19 septembre pour définir la suite des évènements et les formes de notre mobilisation !

Paris, le 18 juillet 2025

Luc Weinstein

Lettre du secrétaire général n°281 A diffuser à tous les ITPE